



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du jeudi 29 mars 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 8.1, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 7.1, 7.2, 8.2, 8.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h40.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.1.4), Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 8.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 0.2), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au rapport 8.1), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY (jusqu'au rapport 0.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'au rapport 8.1), M. Michel LOYAT (à partir du rapport 0.2 et jusqu'au rapport 4.2), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 0.3), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au rapport 8.1), Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.3), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN (à partir du rapport 8.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chaleze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 8.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 0.3) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND à partir du rapport 8.1), M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 0.3) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET (représentée par M. Gilles DUMAS) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Hugues TRUDET) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 8.1), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 1.1.3) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au rapport 1.1.3) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 8.1) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT (représentée par M. Alexis JACOB à partir du rapport 8.1), M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 8.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 8.1).

Étaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Carine MICHEL, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : Robert POURCELOT Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugy : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE.

Secrétaire de séance : Geneviève VERRO

Procurations de vote :

Mandants : S. RUTKOWSKI (à partir du 1.2.1), E. ALAUZET, P. BONTEMPS (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), Y.M. DAHOUI, F. FELLMANN (à partir du 0.3), J.L. FOUSSERET, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 1.1.1), V. HINCELIN, M. LOYAT (à partir du 4.3), C. MICHEL, F. PRESSE (jusqu'au 0.3), J. SCHIRRER (à partir du 1.1.1), C. TISSIER (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (jusqu'au 0.2), Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BLESSEMILLE (jusqu'au 0.3), R. REYLE (à partir du 1.1.1), F. GILLET, R. POURCELOT, D. JOLY, M. COTTINY, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.3).

Mandataires : G. VERRO (à partir du 1.2.1), N. MOUNTASSIR, M. LOYAT (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.2), J.P. GOVIGNAUX, F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 0.3), G. BAULIEU, B. RONZI, L. HAKKAR, M.O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), C. DEVESA, J. MARIOT (à partir du 4.3), M.N. SCHOELLER, N. GUILLEMET (jusqu'au 0.3), N. WEINMAN (à partir du 1.1.1), C. THIEBAUT (jusqu'au 0.3), J. MARIOT (jusqu'au 0.2), B. CYPRIANI, A. KOELLER, R. DEMESMAY, R. REYLE (jusqu'au 0.3), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 1.1.1), C. PREIONI, D. HUOT, M. FELT, E. DUMONT, J.M. MAY, B. BOURDAIS (jusqu'au 1.1.3).

Délibération n°2012/001704

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 15 décembre 2011, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 8 mars 2012 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Bureau

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Monsieur Raymond REYLE comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 27 janvier 2012.

Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

Garantie d'emprunt - Compétence Habitat (février 2012)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les 3 demandes de garanties d'emprunt, déposées en matière d'habitat par Néolia, Habitat 25 et la SAIEMB Logement, pour un montant total de 2 897 206 €.

Garantie d'emprunt - Compétence Economie (février 2012)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les 2 demandes de garanties d'emprunt, déposées en matière d'économie par la SAIEMB IE, pour un montant total de 1 173 500 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats de prêt et les conventions de garantie correspondantes.

Créances Irrécouvrables 2012

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016, s'est prononcé favorablement sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables, à hauteur de :

- 175,67 € au titre du Budget Principal,
- 27 533,45 € au titre du Budget Annexe Déchets,
- 48,44 € au titre du Budget Annexe Transports.

Ressources Humaines

Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

Recrutement au poste de Responsable Aménagement

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire, sur le poste de Responsable Aménagement de la Direction Economie, Emploi et Aménagement dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Recrutement d'un Professeur d'Enseignement Artistique à temps non complet au sein du département Musiques Anciennes (catégorie A, filière culturelle)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire, sur le poste de Professeur d'Enseignement Artistique pour le département Musiques Anciennes, dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Recrutement d'un Professeur d'Enseignement Artistique à temps complet au sein du département Musiques Anciennes (catégorie A, filière culturelle)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire, sur le poste de Professeur d'Enseignement Artistique pour le département Musiques Anciennes, dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Cité des Plantes 2012 - Demande de subvention de la Société d'Horticulture de Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016 :

- a pris connaissance du déroulement de la nouvelle édition de la « Cité des Plantes »,
- a accordé une subvention de 2 000 € à la SHFC pour la réalisation de cette opération.

Opération « Jardiner, naturellement » - Demande de subvention du CPIE Vallée de l'Ognon

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016 :

- a pris connaissance du projet mené par le CPIE Vallée de l'Ognon,
- a attribué une subvention de 1 000 € au CPIE Vallée de l'Ognon pour la réalisation de l'opération « Jardiner, naturellement ».

Opération Fleurissement 2012 - Organisation et attribution d'une subvention à la SHFC

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016 :

- a pris connaissance du déroulement de l'opération Fleurissement 2012 et a approuvé son contenu,
- a attribué une subvention de 4 000 € à la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques, dans le cadre du partenariat à établir,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec la SHFC.

Prospective, Préparation et accompagnement des grands projets

Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CAGB et la Ville de Besançon pour la réalisation d'une AMO visant à développer les industries culturelles et créatives

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote BP 2012 et du PPIF 2012-2016 :

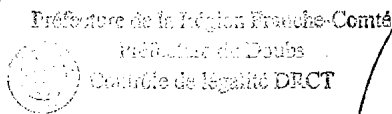
- s'est prononcé favorablement sur la convention constitutive de groupement de commandes, entre la CAGB et la Ville de Besançon, pour la réalisation d'une AMO visant à développer les industries culturelles et créatives,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer cette convention constitutive de groupement de commandes.

Habitat, Politique de la Ville

Demande de subventions dans le cadre des actions de l'OPAH (subvention < 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016, a approuvé les 15 demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH, pour un montant total prévisionnel de 41 039 €.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.



Reçu le 11 AVR. 2012

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président
Gabriel BAULIEU